

Un manifeste pour préserver les forêts bretonnes

France nature environnement veut qu'elles soient reconnues comme un bien commun qui favorise la préservation de la biodiversité, de l'eau... Et pas seulement comme une ressource à exploiter.

« Les associations de protection de la nature étaient jusqu'à présent peu focalisées sur la gestion forestière », reconnaît Didier Nicot, membre du collectif qui, au sein de la fédération France nature environnement (FNE), a rédigé un *Manifeste pour la forêt bretonne*. Ce fascicule d'une douzaine de pages, dévoilé mercredi à Rennes, montre que cette époque est révolue. La branche bretonne de la fédération nationale, qui rassemble quelque 150 associations bretonnes et 20 000 adhérents, entend rappeler « le rôle clé » que la forêt peut jouer pour « faire face à l'urgence climatique », mais aussi pour préserver la biodiversité et les ressources en eau.

Le groupe de bénévoles spécialement constitué, comptant des scientifiques et des experts de la forêt, fait le constat que « les multiples fonctions de la forêt ne bénéficient pas d'une prise en compte hiérarchisée et cohérente pour une gestion à long terme dans ce contexte de crise ».



France nature environnement Bretagne veut rappeler « le rôle clé » que la forêt peut jouer pour « faire face à l'urgence climatique ». | PHOTO OUEST FRANCE

Concrètement, ils demandent la révision des orientations fixées par le Plan régional forêt-bois, qui prévoit une augmentation de la production pour la période 2019-2029. « Il faut augmenter la surface forestière en diversifiant les essences au maxi-

mum et en évitant d'augmenter les prélèvements », résume Dominique Pirió, présidente de l'association Clim'actions.

Conditionner les aides financières

Le manifeste affirme que la forêt « est un bien commun qui impose une mobilisation collective », même si les 400 000 hectares de la forêt bretonne sont à 92 % sur des propriétés privées. Soucieux de rechercher un équilibre entre la valorisation économique du bois, le stockage du carbone et la préservation des écosystèmes, ces défenseurs de la nature préconisent d'« interdire les coupes rases », de « proscrire les plantations dédiées au bois énergie », de « privilégier le bois d'œuvre », de « protéger les forêts anciennes », d'« éviter la destruction de la structure des sols » et encore d'« allonger les âges d'exploitation ». « Quand on coupe un chêne de 200 ans, expli-

que Patrice Hirbec, on abat un adolescent. »

La forêt bretonne, composée de feuillus pour les trois quarts, s'accroît un peu chaque année, du fait, principalement de la déprise agricole. Mais, souligne l'écologue Michel Danais, « on constate un ralentissement de la croissance en volume, à cause de la sécheresse et des attaques d'insectes et de champignons ».

Pour rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique, il faut, dit Didier Nicot « gérer la forêt en respectant les cycles naturels, favoriser la diversité des essences et les peuplements irréguliers ». Pour inciter les propriétaires à ces bonnes pratiques, le manifeste propose, notamment, de conditionner les aides publiques. Il est question aussi de créer un Observatoire de la forêt et de porter à 10 % la surface de forêts protégées.

Serge POIROT.